

PREF. 54
2019



DEPARTEMENT
**MEURTHE
ET
MOSELLE**
DIRECTION GENERALE ADJOINTE
AUX SOLIDARITES
POLE RESSOURCES

**ARRÊTÉ 2019 - DGA SOLIDARITÉS / PÔLE RESSOURCES N° 381-2019 PORTANT
CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2020 DES APPELS À PROJETS SOCIAUX ET MÉDICO-
SOCIAUX RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE DANS LE
DOMAINE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.313-1 à L313-9 relatifs aux modalités de création, transformation ou d'extension d'établissements et services sociaux et médico-sociaux et son article R313-4 relatif au calendrier prévisionnel des appels à projets ;

VU la circulaire N°DGCS/SD5B/2014/287 du 20 octobre 2014 relative à la procédure d'appel à projets et d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

VU les orientations dégagées par le schéma départemental Enfance Famille 2018-2022 adopté par l'Assemblée départementale en session du 11 décembre 2017 ;

CONSIDÉRANT les priorités retenues par l'Assemblée départementale en termes de création de places d'établissements et services prenant en charge des mineurs et jeunes majeurs confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance,

SUR PROPOSITION de madame la directrice générale adjointe aux solidarités ;

A R R Ê T É

Article 1^{er} : Le calendrier prévisionnel des appels à projets qui seront lancés sur l'année 2020, en vue d'autoriser des établissements et services médico-sociaux, dans le domaine de la protection de l'enfance, est fixé selon l'annexe au présent arrêté.

Article 2 : Ce calendrier a un caractère indicatif et pourra être révisé pendant la période 2020 en cas de modification substantielle.

Article 3 : Les informations relatives à ces appels à projets seront publiées au recueil des actes administratifs du département de Meurthe-et-Moselle.

42 7344

00 00 00 00

Article 4: Dans un délai de deux mois suivant sa publication, le présent calendrier peut faire l'objet d'éventuelles observations par les personnes morales gestionnaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux, auprès de l'autorité compétente : Monsieur le Président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle – Direction Enfance Famille – 48 esplanade Jacques Baudot – CO 90019 – 54035 NANCY Cedex

Article 5 : Madame la directrice générale des services départementaux, madame la directrice générale adjointe aux solidarités sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de Meurthe-et-Moselle.



Mathieu KLEIN
2019.12.17 14:28:27 +0100
Ref:20191213_091520_1-6-O
Signature numérique
Le Président du conseil départemental

KLEIN Mathieu

ANNEXE

Calendrier prévisionnel 2020 des appels à projets médico-sociaux relevant du Département de Meurthe-et-Moselle en matière de protection de l'Enfance :

Création d'un service dédié à l'accueil, la mise à l'abri et l'évaluation des personnes mineurs non accompagnés primo-arrivants.	
Capacité à créer	46 places
Territoire	Agglomération nancéienne
Ouverture prévisionnelle	1 ^{er} juin 2020
Population ciblée	Mineurs non accompagnés primo-arrivants
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet : 1 ^{er} janvier 2020 Commission d'appel à projet : 1 ^{er} mars 2020

Création ou extension d'un service dédié à la réalisation des mesures d'Actions Educatives en Milieu Ouvert	
Capacité à créer	400 mesures
Territoire	Département de Meurthe-et-Moselle
Ouverture prévisionnelle	1 ^{er} septembre 2020
Population ciblée	Enfants confiés à l'ASE
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet : 1 ^{er} mars 2020 Commission d'appel à projet : 1 ^{er} juin 2020

Création d'un service dédié à l'hébergement et l'accompagnement éducatif des Jeunes Majeurs	
Capacité à créer	40 places
Territoire	Agglomération nancéienne
Ouverture prévisionnelle	1 ^{er} janvier 2020
Population ciblée	Jeunes majeurs anciens Mineurs non accompagnés
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet : 1 ^{er} septembre 2020 Commission d'appel à projet : 1 ^{er} novembre 2020

2009
1000